

844 Nom de l'unité (NR)

Premier indicateur

Non défini

␣ Non défini

Second indicateur

Non défini

␣ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Nom de l'unité (NR)

‡6 Liaison (NR)

‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient le nom ou le titre apparaissant sur un document. Ce document peut représenter une unité bibliographique de base, du matériel supplémentaire ou un index. Le nom de l'unité comprend son titre bibliographique ou une description obtenue d'une autre source. Les sous-zones ‡a-‡h (Libellés d'énumération) des zones 853 855 (Libellé et modèle) renferment la description d'un supplément ou d'un index sous forme de libellé.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur ne sont pas définies et chacune contient un blanc (␣).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Nom de l'unité

La sous-zone ‡a renferme le titre bibliographique de l'unité ou une description obtenue d'une autre source.

‡6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

■ EXEMPLES

844 ␣␣‡aDéveloppements actuels

853 00‡81‡av.

863 40‡81.1‡a1-16

863 40‡81.2‡a18

844 ␣␣‡aCases

853 00‡81‡av.

863 ‡81.1‡a1-22

844 ␣␣‡aDécisions

853 00‡81‡av.

863 40‡a81.1‡a23-24

[Exemple d'affichage : «Développements actuels» vol.1-16,vol.18 + «Cases» vol.1-22 + «Décisions» vol.23-24.] [Comme chaque unité possède son propre titre, il faut créer trois notices de fonds. Toutes les notices sont liées à la notice bibliographique appropriée grâce à un numéro contenu dans la zone 004 (Numéro de contrôle de la notice bibliographique associée).]

844 ~~00~~†aMises à jour

854 01†81†a(année)†bno†i(mois)

864 41†81.1†a1985†b1†i01

864 41†a1985†b2†i02

[Exemple d'affichage : «Mises à jour» 1985: no 1 (janv.)|1985 : no 2 (fév.)]

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Constante d'affichage

Il faut entrer le nom de l'unité entre guillemets conformément aux *Holdings Statements for Bibliographic Items* (ANSI/NISO Z39.71). Les guillemets ne sont pas entrés comme des données, mais ils peuvent être produits comme constante d'affichage.